

A&G France BAT
Société Par Actions Simplifiée au capital de 3 000 euros
Siège social : 53 rue de Stalingrad
95120 ERMONT
885 273 185 RCS PONTOISE

PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE
EN DATE DU 17 NOVEMBRE 2025

L'an deux mille-vingt-cinq,
et le dix-sept novembre, à dix heures ,
Mr Anatol LAZARESCU agissant en qualité d'associé unique de la société A&G France BAT a
procédé au transfert du siège social.

L'associé unique doit statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Transfert du siège social,
- Modification corrélative des statuts,
- Pouvoirs pour formalités.
- Questions diverses.

PREMIÈRE DECISION

L'associé unique décide de transférer, à compter du 17 novembre 2025, le siège social de ERMONT 95120 (Val d'Oise) 53 rue de Stalingrad, à ERMONT 95120 (Val d'Oise) 8 Bis rue de la République.

DEUXIÈME DECISION

En conséquence de la décision qui précède, L'associé unique décide de modifier ainsi qu'il suit l'article 4 des statuts :

"Article 4 - Siège social"

"Le siège social est fixé à 8 bis rue de la République – 95120 ERMONT."

Le reste de l'article sans changement.

TROISIÈME DECISION

L'associé unique donne tout pouvoir au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal, afin d'accomplir toutes formalités légales.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le associé unique.

L'associé Unique

